

Dispositif « doctorant-conseil »

Les compétences des doctorants
au service des entreprises



Comprendre le monde,
construire l'avenir®

Le cadre juridique

- **Décret 2009-464 relatif aux doctorants contractuels**

Dans le cadre de son contrat de travail avec Paris-Sud, le service d'un doctorant peut comporter, pour *1/6 de son temps de travail annuel (= 32 jours)* une des activités suivantes :

- Enseignement
- Médiation scientifique
- Valorisation des résultats de la recherche
- **Conseil**, à Paris-Sud ou **dans un établissement extérieur (entreprise, collectivité, administration...)**

Activité de conseil (doctorant-conseil)

- **Lieu** : entreprise, administration, collectivité...
- **Initiation / Définition de la mission** :
 - Par l'entreprise (à partir de ses besoins)
 - Par le doctorant (offre de services à partir de ses compétences)
 - Par le laboratoire (connexion forte avec compétences du laboratoire)
- **Nature de la mission** :
 - **Cadre de la prestation de consultance, pas d'activité inventive**
 - Pas nécessairement de lien direct avec le projet doctoral
 - Activités possibles : audit et conseils méthodologiques, scientifiques, techniques / veille technologique / veille et analyse documentaire / formation du personnel, des clients / analyse de marché, de la concurrence / étude de faisabilité...

Missions réalisées ou en cours

CRITT Chimie-Environnement (2007/2008)
Etude prospective sur les biotechnologies « bleues » (32 jours)

V-MACS (2007/2008)
Développement de solutions pour utilisateurs en spectrométrie de masse (15 jours)

Moët et Chandon (2007/2008)
Mise en place d'appareils de mesures non destructives de la qualité du raisin (8 jours)

RNTech (2008/2009)
Actualisation d'un dossier de demande de financement auprès d'investisseurs privés (4 jours)

France Télécom (2008/2009)
Application du tatouage informé sur le systèmes de compression H.264 (20 jours)

D2.doc (2008/2009)
Analyse bibliographique sur des thématiques de santé publique, pour la HAS (32 jours)

Véolia Environnement (2008/2009)
Modélisation du phytoplancton : revue et critique des modèles existants (32 jours)

ViewPoint (2009/2012)
Dispositifs d'analyse du comportement (16 jours/an)

Ministère de la santé – DREES (2009/2010)
Expertise sur la Prestation de Compensation du Handicap et l'Allocation Compensatrice Tierce Personne (32 jours)

Haute Autorité de Santé (2012/2013)
Accompagnement du groupe de travail « Sortie de maternité après accouchement » (12 jours)

Laboratoire de Physique des Solides (2013/2014)
Conseil pour des services R&D d'entreprises qui sont concernés par les problèmes de recherche liés aux mousses et émulsions (32 jours, 2 doctorants)

Areva (2013/2014)
Apports et propriétés des isotopes dans le cadre des développements actuels de la physique condensée et de la spintronique (32 jours)

Genopole Évry (2013/2014)
Préparation d'un projet de création d'une plateforme « imagerie – cytométrie en flux » distribuée sur le campus Genopole (32 jours)

Synchrotron SOLEIL (2013/2014)
Renforcement des interactions entre le Synchrotron SOLEIL et l'industrie dans le domaine des études de matériaux complexes (32 jours)

Cadre contractuel de la mission

- Le doctorant-conseil est **salarié de l'université**
- **Durée :**
 - Durée de la mission : 1, 2 ou 3 ans
 - Temps de travail pour une mission : **20 à 32 jours par an**
- **Convention tripartite** : définition de la mission, modalités d'évaluation, confidentialité, conditions financières...
- **Facturation par l'université :**
 - **420 € TTC par jour** de mission
 - Frais liés aux activités du doctorant à la charge de l'entreprise, peuvent être inclus dans la convention pour gestion par l'université

Recrutement (2014 / 2015)

- **Seuls les doctorants inscrits à Paris-Sud et employés par Paris-Sud peuvent être recrutés.**
- **Seuls les doctorants ayant une proposition de mission dans une entreprise seront retenus.**
- Les doctorants doivent effectuer la recherche de mission, en fonction des services qu'ils souhaitent proposer. Aucune mission en entreprise n'est actuellement à pourvoir.
- Des cartes de visite et un document décrivant le cadre dans lequel les missions sont réalisées pour Paris-Sud sont à la disposition des doctorants (contacter le SCRED).

Contact

Service Central de la Recherche & des Écoles Doctorales

doctorants-conseil@u-psud.fr

01 69 15 39 74

Sylvie Royer (responsable pôle Écoles Doctorales)